Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260630-CCAS20290629_02-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHE-JAUDY

Séance du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de La Roche-Jaudy, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis EVEN, Président.

Etaient présents :	COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, CORDONNIER Laurent, CREC'HRIOU Marie-Paule, EVEN Jean Louis, FERCOQ Claudette, FERRIER Florence, GAUTHERON Claudine, GUENNEC Christianne, HENRY Jean-Marc, IVORRA Dominique, LE MOAL André, MEUR Jean-Luc, MORVAN Valérie, TOUPIN Aziliz
Etaient absents excusés:	Mme JEGOU Marie-France, procuration à Mme COADIC Danièle, LAUDREN Janine, procuration à Mme COADIC Danièle

Nombre de membres :	17	Nombre de présents :	15
Nombre d'absents :	4	Nombre de votants :	17

Date de la convocation : 24/06/2026

Secrétaire de Séance : M. MEUR Jean-Luc

Délibération n°CCAS20260629_02

1. Vote du compte financier unique du CCAS 2025

Le CCAS de la Roche-Jaudy applique le « Compte Financier Unique » depuis cet exercice. Ce Compte Financier Unique est obligatoire depuis le 01 janvier 2026 pour l'intégralité des communes. Le CCAS de la Roche-Jaudy a souhaité anticiper sur l'obligation réglementaire.

Ce Compte Financier Unique est un document unique regroupant l'ancien compte de gestion et l'ancien compte administratif, et est un document commun à l'ordonnateur et au comptable.

Une seule délibération est désormais nécessaire pour le rendu des comptes du CCAS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice du budget 2025,

Après présentation du Compte Financier Unique 2025 du CCAS de la Roche-Jaudy, lequel peut se résumer ainsi

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260630-CCAS20290629_02-DE

Dépenses	11 044,57
Recettes	0,00
Résultat de l'exercice :	-11 044,57
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat 2024 : 14 367,34 €) **Résultat d'investissement cumulé**	**3 322,77**

SECTION de FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	20 924,72
Recettes :	22 138,77
Résultat de l'exercice :	1 214,05
Résultat de clôture (qui tient compte du déficit de 2024 : 1 549,95 €) **Déficit de Fonctionnement**	**- 335,90 €**

2. Hors la présence du Président lors du vote, après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Aziliz TOUPIN),

VOTE et ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,
J.L. EVEN

Centre Communal d'action Sociale
22450 LA ROCHE-JAUDY